



Mercredi 23 février 2017

**Je fais partie des 106 parlementaires  
qui ont saisi le Conseil Constitutionnel  
contre le CETA**

Le 15 février, le parlement européen a adopté le traité de libre-échange entre la France et le Canada. Cet accord doit entrer en vigueur dès le mois de mars, avant la ratification par les parlements nationaux. [J'ai signé, avec une centaine d'autres députés, une saisine du Conseil Constitutionnel pour bloquer l'entrée en vigueur de ce traité qui sacrifierait des normes sociales et environnementales sur l'autel du libre-échange.](#)

Au-delà de l'impact négatif que les dispositions prévues par ce traité pourraient provoquer, c'est le déni de démocratie qu'il représente qui doit nous inquiéter. L'Europe n'a pas vocation à nous imposer un tel bouleversement sans organiser au préalable une concertation des peuples et un débat construit. Le gouvernement et les porteurs de l'accord en question tentent de balayer les interrogations d'un revers de main en soulignant les bénéfices qu'il pourrait nous apporter tout en occultant les questions qu'il pose sur la fin de nos normes sanitaires. Sous prétexte de favoriser le commerce, l'Europe et les intérêts financiers qu'elle représente oublie la volonté populaire et bafoue notre droit à décider.

Le gouvernement avait déjà reculé sur le traité de libre-échange avec les États-Unis (TAFTA), il est incompréhensible qu'il n'en fasse pas de même avec le CETA. Parmi les candidats à l'élection présidentielle, Benoit Hamon et Jean-Luc Mélenchon s'y opposent également tandis qu'Emmanuel Macron le plébiscite et que François Fillon maintient un flou coupable pour ménager les franges conservatrices et libérales de son électorat. Je me suis toujours opposé à ces accords qui ne constituent qu'une violation supplémentaire du jeu démocratique par les puissances de l'argent et je refuse que le libéralisme décomplexé puisse s'imposer sans rencontrer de résistance.